

Commune de LAILLY EN VAL
PROCES VERBAL de la réunion du Conseil Municipal

Séance ordinaire du 23 mars 2013

Nombre de conseillers

Afférents au Conseil Municipal : 19

En exercice : 18

Qui ont pris part à la délibération : 16

Date de convocation : 19 mars 2013

Date d'affichage : 19 mars 2013

Présents : M. Y. FICHOU, Mme J. BORE, M. S. BRETON, Mme Y. CORVISY, M. G. DAUBIGNARD, Mme G. GILLES, Mme M. JULLIEN, M. P. LECAS, Mme M. PELLETIER, M. P. PICHON, M. J. PIEDALLU, Mme F. PROUST, M. G. RENAUD, M. Ph. ROULLIER, Mme N. TOURNOIS.

Procuration(s) :

Mme P. DION a donné procuration à M. Y.FICHOU

Absent(s) : Mme M. VALLET, M. S. GAULTIER

Président : M. Y. FICHOU, Maire

Secrétaire de séance : M. P. LECAS

Ordre du jour

1. *Procès-verbal de la séance du 15 février 2013,*
2. *Réalisation d'un emprunt pour projet scolaire*
3. *Réalisation d'un emprunt relais TVA*
4. *Questions diverses*

1- PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 FÉVRIER 2013

Le procès-verbal de la séance du 15 février 2013 est adopté à l'unanimité.

2 et 3 - RÉALISATION D'UN EMPRUNT POUR PROJET SCOLAIRE et
RÉALISATION D'UN EMPRUNT RELAIS TVA

Délibération n° 1303-22

Objet : Emprunts pour construction bâtiments périscolaires

Considérant la nouvelle estimation relative aux bâtiments périscolaires,
Considérant la délibération du 15 février 2013,

Considérant la nécessité de modifier le financement du projet sur proposition de la commission finances,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après délibération

DÉCIDE

A l'unanimité

D'annuler sa délibération du 15 février 2013,

De Souscrire un emprunt auprès du Crédit Agricole (26 rue de la Godde 45800 Saint Jean-de-Braye) selon les caractéristiques suivantes :

- montant emprunté : 250 000.00 €
- durée : 15 ans (60 trimestres)
- taux fixe : 3.67 %
- frais de dossier : 250.00 €

De Souscrire un emprunt relais à court terme auprès du Crédit Agricole (26 rue de la Godde 45800 Saint Jean-de-Braye) selon les caractéristiques suivantes :

- montant emprunté : 150 000.00 €
- durée : 2 ans (8 trimestres)
- taux variable euribor 3 mois + marge 2.00 %

D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'ensemble des contrats et documents nécessaires à ces opérations.

4 -QUESTIONS DIVERSES

Madame BORE informe le conseil municipal de la possibilité d'une visite de la Centrale de St Laurent des Eaux. S'inscrire auprès d'elle.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

- Le présent procès-verbal a été approuvé sans observation à la séance du :

- Le présent procès-verbal a été approuvé à la séance du :
Avec les observations suivantes :

Le Maire,

Yves FICHOU

Les membres présents,

Mme J. BORE,

M. S. BRETON,

Mme Y. CORVISY,

M. G. DAUBIGNARD,

Mme G. GILLES, Mme M. JULLIEN,

M. P. LECAS, Mme PELLETIER,

M. P. PICHON, M. J. PIEDALLU,

Mme F. PROUST, M. G. RENAUD,

M. Ph. ROULLIER, Mme N. TOURNOIS

Les membres représentés :
P. DION (par M. Y. FICHOU)

Les membres absents :

Mme M. VALLET, M. S. GAULTIER